

III

*L'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique au Canada au
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures*

AMBASSADE DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

N° 287

L'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique présente ses compliments à Monsieur le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures et a l'honneur de se référer à sa note n° 232 du 18 mai 1965 et à la Note en réponse de Monsieur le Secrétaire d'État, en date du 28 juin 1965 et portant le n° 72, concernant le programme de recherches sismologiques connu sous le nom de Projet «VELA UNIFORM».

Monsieur le Secrétaire d'État, dans sa note susmentionnée, déclare que le Gouvernement canadien accepte de reconduire pour une période de trois ans l'autorisation de maintenir au Canada un certain nombre d'observatoires sismographiques mobiles, conformément à la requête du Gouvernement des États-Unis, à condition:

- a) que la durée de cette autorisation s'étende du 1^{er} juillet 1965 au 30 juin 1968;
- b) que le nombre et l'emplacement des observatoires mobiles, l'échange des données scientifiques, et autres détails, fassent l'objet d'un accord entre le Conseil de recherches pour la défense du Canada et l'Advanced Research Projects Agency des États-Unis; et
- c) que, conformément à l'usage établi dans le passé, le matériel importé au Canada pour cette activité soit remporté aux États-Unis au terme des recherches.

L'Ambassadeur des États-Unis a de plus l'honneur de faire connaître à Monsieur le Secrétaire d'État que le Gouvernement des États-Unis accepte les conditions du Gouvernement canadien énoncées ci-dessus. En conséquence, la présente note, ainsi que la Note de Monsieur l'Ambassadeur en date du 18 mai 1965 et la Note de Monsieur le Secrétaire d'État et date du 28 juin 1965, susmentionnées, constituent à ce sujet, entre les deux Gouvernements, un accord entré en vigueur à la date de la Note de Monsieur le Secrétaire d'État, soit le 28 juin 1965.

J.W.S.

Ottawa, le 29 juin 1965

En vigueur le 25 juin 1965